
Concours d'entrée

Rapport Jury 2026

Latin



INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Version latine

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve écrite**

Le jury a corrigé cette année 66 copies, un nombre en légère baisse par rapport à l'année précédente, mais avec une relative stabilité cependant sur ces dernières années. Les meilleures copies ont atteint la note de 19,5/20. Nous avons utilisé tout le spectre des notes disponibles entre 2 et cette note maximale pour rendre compte le plus précisément possible des différences entre les travaux examinés. 22,73% des copies ont obtenu plus de 14/20, 8 ont eu plus de 17/20, pour une moyenne à 10,27/20.

Le texte proposé cette année était extrait des *Astronomica* de Manilius, un auteur rarement étudié, qui présentait l'avantage de placer *a priori* tous les candidats et candidates au même niveau de découverte du texte. Le jury a conscience qu'il présentait une difficulté un peu supérieure à celles des textes proposés habituellement, en restant cependant abordable, comme l'ont montré la proportion relativement faible de copies inachevées et la qualité globale des traductions. Quelques conseils aideront peut-être à l'avenir les candidats et candidates à aborder un texte qui résiste. Il convient tout d'abord de garder en tête qu'il s'agit d'un concours, et que les copies sont donc notées les unes par rapport aux autres et non dans l'absolu : un texte difficile est un texte difficile pour tout le monde, et les exigences sont adaptées en conséquence. Aucune copie n'est exempte d'erreurs, ce qui n'empêche pas de pouvoir atteindre un très bon résultat. Les candidates et candidats peuvent s'appuyer, pour garder leur sang-froid, sur l'idée que le jury cherche à repérer, à travers le résultat fourni, des compétences précises, principalement la maîtrise de la morphologie et de la syntaxe latines, et la capacité à les transcrire en un français correct. Le travail de correction est un travail minutieux, qui prend chaque tournure individuellement de ce qui précède ou suit, et l'on voit souvent des copies mêler de très bons passages à de moins bons. Il est donc nécessaire de maintenir sa combativité tout au long du texte et de tirer parti des passages plus faciles ; ce qui, il faut le souligner, a été le cas de la plupart des copies.

Même quand on ne saisit pas bien le sens d'une phrase, il faut s'astreindre à proposer une traduction (les omissions, bien que non réductibles, sont lourdement pénalisées) et faire en sorte que cette traduction soit, *a minima*, compatible avec la syntaxe latine. À l'inverse, quand le passage est compris, on s'attachera à trouver le mot le plus adéquat (*excaudit* rendu par « s'embrasa » ; *canunt* par « présagent » ou « sont annonciatrices de » ; *talia* par « de tels malheurs » plutôt que « de telles choses ») ou la tournure la plus précise (*qualis pestis* traduit par « voici quel genre de fléau »). Le jury n'hésite pas à valoriser les passages où le sens du texte latin est rendu avec clarté et élégance, pour des choses parfois très simples, comme de rétablir un possessif là où le latin ne l'exprime pas : il était ainsi bienvenu d'indiquer, dans la traduction du vers 2, que les paysans se désolent sur *leurs* champs.

Une autre remarque essentielle concerne les paratextes : titre, « chapeau » et notes sont conçus pour faciliter la compréhension du texte, et lever les difficultés les plus importantes. Il

faut donc les lire attentivement avant de se plonger dans le texte. Chaque année, le jury déplore que les notes soient négligées ou mal interprétées. Il faut en tirer toutes les informations : par exemple, la traduction « déçus » pour *elusi* invitait à analyser le participe comme un nominatif pluriel et non un génitif singulier.

La connaissance d'un vocabulaire de base, acquis par exemple au moyen d'un vocabulaire fréquentiel tout au long de la préparation, ou, à défaut, une consultation attentive du dictionnaire, permet d'éviter les confusions morphologiques, qui entraînent généralement des contresens. Ainsi, le substantif *uis* ne doit pas être substitué à l'adverbe *uix*, et son accusatif pluriel, *uires*, ne devrait pas être confondu avec *uiros* (d'autant que l'accord du possessif *suas* orientait vers un mot féminin). Il est plus dommage encore de traduire le participe *labentes* (du verbe *labor*, « glisser ») comme s'il dérivait du verbe *laboro*, *cogit* comme si cette forme pouvait provenir de *cogito*, ou encore *facibus* comme si on lisait *factibus*. Le substantif *Germania*, souvent confondu avec l'adjectif *Germanus*, *a*, *um*, a provoqué des catastrophes comparables au désastre de Varus (que, par ailleurs, la connaissance de cet épisode fameux de l'histoire romaine aurait sans doute évitées), de même que le nom du général malheureux, qu'il convenait de remettre au nominatif, cela pour éviter de créer des chimères telles qu'une bête sauvage nommée Germaine, le général Germania Varum, ou même d'hypothétiques Germains du Var. Il faut garder en tête que l'usage veut que les adjectifs de nationalité soient orthographiés avec une majuscule en latin, mais non pas en français.

On attend également de la rigueur dans la traduction de mots très fréquents : *totas urbes* (« des villes tout entières ») – « tout » étant invariable ici) ne signifie pas la même chose que *omnes urbes* (« toutes les villes ») ; *tanto populo* se traduit par « un si grand peuple », et non « un tel peuple » (qui serait *tali*) ou « un peuple tout entier » (*toto*). La traduction de *nec... nec* a souvent posé problème : il ne faut pas chercher à traduire systématiquement ce redoublement par « ni... ni ». Ici, il s'agissait d'un redoublement emphatique de la coordination, dans deux propositions négatives.

La construction des phrases ne posait pas de difficultés particulières. Aux vers 11-12 comme aux vers 23-25, la ponctuation permettait de comprendre que *cum* était employé comme conjonction de subordination et non comme préposition. L'analyse rigoureuse de *talía* comme neutre pluriel interdisait d'en faire l'épithète de *cometae* ou d'y rapporter *lucentes*.

La morphologie verbale doit être examinée avec soin, afin de distinguer, par exemple, un imparfait d'un plus-que-parfait comme *defecerat* ; attention à l'imparfait des composés de *sum*, comme ici *derant*. Le parfait du premier vers, *excanduit*, pouvait être interprété soit comme la marque d'une antériorité, soit comme un parfait gnomique, traduit par conséquent comme un présent ; les deux solutions ont été acceptées.

Il convient de soigner l'expression française. La conjonction « après que » doit être suivie de l'indicatif et non du subjonctif, mais cela n'empêche pas de rendre l'antériorité des faits par du passé antérieur (« après que le traité eut été rompu, la Germanie enleva le général ») ou, le cas échéant, du plus-que-parfait. La ponctuation est primordiale et doit être utilisée à bon escient. Elle peut également servir à faire apparaître des variations de sens. Ainsi, pour traduire le vers 14, la phrase « le feu affaibli s'éteignait » ne signifie pas la même chose que « le feu, affaibli, s'éteignait » : dans le premier cas, « affaibli » est en fonction d'épithète, donc

on comprend que seul le feu affaibli s'éteignait (tandis que des feux plus forts résistaient), alors que dans le second cas, les virgules signalent que l'adjectif est en apposition, ce qui décrit un processus (tous les feux se sont affaiblis puis éteints). De même, l'adverbe « soudain » est invariable, tandis que l'adjectif ne l'est pas : mettre un « s » à « soudains » peut transformer le sens d'une phrase.

Une dernière remarque : il est visiblement nécessaire de rappeler qu'un texte poétique se traduit, par convention, en prose et non en vers, même libres (pas de retour à la ligne ni de majuscule au milieu d'une phrase, donc).

Au terme de ce rapport, le jury tient à souligner que les copies de cette année confirment le constat fait à chaque session : même face à un texte difficile, il est tout à fait possible pour les candidats et candidates ayant préparé sérieusement tout au long de l'année l'épreuve de version latine de démontrer leurs qualités de latiniste, leur maîtrise de la langue française et leur finesse littéraire, et de réussir ainsi à obtenir une bonne ou une très bonne note.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Explication d'un texte latin

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 12

Membres du jury : Maëlys BLANDENET, Frédéric DUPLESSIS

Cette année, le jury a entendu douze candidats et candidates, qui ont obtenu des notes s'échelonnant de 7/20 à 19,5/20. Le jury a attribué cinq notes supérieures ou égales à 14/20 (soit plus de 41% des candidates et candidats auditionnés), cinq notes entre 11/20 et 13,5/20 et deux notes inférieures à 10/20. La moyenne générale est de 13,4/20. Le hasard du tirage au sort a réparti équitablement les sujets entre les deux œuvres (six oraux sur Catulle et six sur Apulée) avec de très bonnes prestations dans les deux cas (notamment un 17/20 sur Apulée, un 18/20 et un 19,5/20 sur Catulle). Ces bons résultats montrent qu'il est tout à fait possible, en ayant traduit et étudié avec sérieux les œuvres au programme, d'obtenir de bonnes voire de très bonnes notes à cette épreuve d'explication de texte latin sur programme.

Les candidates et candidats ont 20 minutes pour présenter, lire, traduire et commenter un extrait tiré d'une des deux œuvres au programme. Pour la poésie dactylique, les passages sélectionnés font généralement une trentaine de vers. Pour les textes en prose, les textes retenus sont un peu plus longs mais dépassent rarement 260 mots.

Le candidat ou la candidate doit d'abord en quelques phrases **présenter l'extrait** en précisant la place qu'il occupe dans l'œuvre dont il est tiré et en résumant brièvement le contenu et les enjeux du passage (le genre auquel appartient l'extrait peut être évoqué dès cette étape ou au début de l'introduction).

Vient ensuite **l'étape de la lecture du texte**. Cette étape ne doit pas être négligée : les variations dans l'intonation et le rythme de lecture doivent permettre de montrer d'emblée au jury que le texte a été compris et que le candidat ou la candidate maîtrise les spécificités de la lecture du latin (le y ne se prononce pas comme un i, par exemple) et des textes poétiques (le jury apprécie que les élisions soient faites, au moins pour la poésie dactylique).

Après avoir lu le début du texte (le jury invite d'ordinaire le candidat ou la candidate à arrêter sa lecture au bout d'une dizaine de lignes), le candidat ou la candidate doit **traduire l'ensemble de l'extrait** en reprenant par groupes de mots. Cette traduction doit être claire, précise (*ceteri* et *alii*, par exemple, ne sont pas synonymes) et, si possible, élégante. Le jury ne saurait que trop mettre en garde les candidats et candidates vis-à-vis des confusions qui entachent lourdement la traduction (*lucus/locus*, *hos/los*, *loquor/loco*...) : confondre *uetus* avec *uates*, par exemple, en maintenant la traduction par « prophète » dans l'entretien, constitue une faute pleinement sanctionnée. Il convient également d'éviter les pièges des traductions calquées sur le français : le jury a ainsi eu la surprise de constater que l'adverbe *curiose* a

presque systématiquement été rapproché du français « curiosité », au lieu du latin *cura*, ce qui a engendré des faux sens, voire des contresens aussi bien dans la traduction que lors du commentaire. De même, une attention toute particulière doit être prêtée à l'analyse des formes verbales. Une erreur d'analyse donne lieu presque systématiquement à une question du jury lors de l'entretien, où il est attendu que les candidates et les candidats témoignent d'une grande réactivité. Par exemple, une traduction erronée du plus-que-parfait *perieras* par un futur dans la traduction, suivie d'une analyse de la forme comme un futur antérieur dans l'entretien, est nécessairement pénalisée lourdement dans le cas d'une épreuve de spécialité. Rappelons également que la traduction doit rendre compte de l'intégralité des mots de la phrase : le jury a pu constater que de nombreux candidats et candidates passaient sous silence des adverbes, adjectifs, voire des groupes de mots plus longs, alors même qu'aucun mot ne doit être considéré comme facultatif, même si, d'un point de vue strictement syntaxique, il ne relève pas des éléments « essentiels » de la phrase. Le jury regrette que, en particulier dans le cas de la prose, les candidats et candidates ne s'appuient pas davantage sur le déroulé de la phrase latine : même si l'ordre des mots est « libre » en latin, la lecture des différents groupes les uns après les autres construit un sens, sur lequel les candidats et candidates peuvent s'appuyer, en particulier dans le cas de longues phrases d'Apulée.

Après l'étape de la traduction, le candidat ou la candidate enchaîne directement sur son **commentaire**. Rappelons que ce commentaire doit contenir une introduction structurée (proposant explicitement un projet de lecture et des axes d'analyse) et quelques phrases de conclusion (dans laquelle une ouverture, par exemple sur le reste de l'œuvre au programme ou sur une autre œuvre de la littérature gréco-latine, est la bienvenue). Le commentaire peut être **linéaire ou composé**. Si ce choix est entièrement libre, il faut bien avoir conscience qu'il dépend en grande partie du contenu de l'extrait à commenter : certains textes nettement structurés s'offrent davantage à une approche linéaire (c'est souvent le cas des textes théâtraux, des récits ou des textes argumentatifs), d'autres davantage à une approche composée (notamment lorsque les mêmes phénomènes se retrouvent dans chaque mouvement du texte). C'est au candidat ou à la candidate qu'il revient de choisir la forme qui lui paraît la plus efficace pour rendre compte au mieux des spécificités de l'extrait qu'il ou elle doit analyser. Dans les deux cas, il convient de faire dialoguer analyses formelles précises et interprétations et d'éviter la simple paraphrase du texte en appuyant impérativement le commentaire sur des faits de langue ou des éléments stylistiques précis. Car le jury attend, non un commentaire général sur le sens global du passage, mais des remarques ancrées dans le texte latin. À cet égard, le candidat ou la candidate, pour parler de la musicalité des vers de Catulle, ne peut se contenter de propos généraux et omettre de parler des figures de style, sous prétexte qu'il aurait été trop long de les énumérer. Et de fait, le jury n'attend aucunement de liste exhaustive, mais, à l'inverse, le commentaire ne peut faire l'économie d'exemples précis : même si le texte regorge d'allitérations ou d'assonances, il faut néanmoins en citer quelques-unes pour appuyer les remarques de commentaire, de même que la mention d'une figure de style doit toujours se référer au texte latin. Le jury souhaite enfin rappeler qu'il convient d'éviter, dans la mesure du possible, les commentaires psychologisant sur tel ou tel personnage qui, notamment lorsqu'ils sont placés en dernière partie, produisent un effet déceptif sur l'auditoire.

Terminons ces rappels sur la première partie de l'épreuve par deux remarques générales. Le débit du candidat ou de la candidate ne doit pas être trop rapide, de manière à

laisser au jury le temps de prendre des notes, en particulier au moment de la traduction. Mais à l'inverse, il ne faut pas qu'il soit trop lent non plus, pour laisser suffisamment de temps au commentaire. Cette question de la gestion du temps est un élément important de l'épreuve et il convient de s'entraîner durant l'année de préparation pour éviter certains écueils :

- le temps accordé à la lecture et à la traduction ne doit pas dépasser les huit minutes afin de laisser suffisamment de temps à l'étape du commentaire (une prestation entendue cette année a achevé sa traduction, globalement correcte, au bout de dix-sept minutes, se laissant juste trois minutes pour commenter l'ensemble du texte ; de telles difficultés de gestion du temps sont toujours sanctionnées par le jury, quelle que soit la qualité de la prestation).

- s'il est possible de ne pas utiliser l'ensemble des vingt minutes pour traduire et commenter l'extrait (certaines très bonnes prestations se sont achevées au bout de dix-huit ou dix-neuf minutes), il est, en revanche, impossible de dépasser le temps imparti et il faut parvenir à terminer son commentaire avant d'être arrêté par le jury.

- enfin, durant la phase de commentaire, il convient d'essayer d'accorder à peu près le même temps d'analyse à chaque axe (si on a adopté une approche composée) ou à chaque mouvement du texte (si on a choisi l'approche linéaire et que les mouvements retenus sont de longueur à peu près équivalente). Une partie non négligeable des candidats et candidates a tendance à passer beaucoup plus de temps sur le début du texte que sur la fin, et ce déséquilibre nuit nécessairement à la qualité de l'analyse globale du passage.

Après les vingt minutes accordées à la traduction et au commentaire, débute la seconde partie de l'épreuve : **l'entretien** de dix minutes avec le jury. Cette phase est tout aussi importante que la première car elle permet au candidat ou à la candidate de corriger certains éléments de sa traduction et de préciser ou compléter ses analyses littéraires. Comme chaque année, des candidats ou des candidates ont pu rattraper une prestation moyenne en répondant avec précision et à-propos aux questions du jury.

Après avoir décrit les différentes phases de l'épreuve, le jury souhaite clore le présent rapport en insistant sur deux points importants. Tout d'abord, une évidence : la traduction et le commentaire d'un texte au programme se préparent régulièrement tout au long de l'année. Le jury est ainsi en droit d'attendre d'un candidat ou une candidate qu'il soit capable de comprendre les allusions mythologiques ou historiques faites par Catulle ou Apulée. Par exemple, la déesse qui préside à la construction du navire Argo (Catulle, *carm.* 64, 8-10) n'est pas « Aphrodite » mais Minerve, et, malgré leur paronymie, Calypso et Callisto (Catulle, *carm.* 63, 66) ne sont pas une seule et même personne ; la connaissance du mythe de Thétis était requise pour bien saisir certaines allusions érudites du *carm.* 64 ; il était nécessaire de savoir que les troupes de Xerxès avaient percé un canal à travers la péninsule du Mont Athos durant la seconde guerre médique pour comprendre les v. 43-46 du *carm.* 63 de Catulle.

Au-delà de ces méconnaissances et confusions historiques ou mythologiques, le jury souhaite rappeler aux candidats et candidates que les textes de la littérature latine sont des textes littéraires et qu'ils peuvent de ce fait être analysés avec les mêmes outils d'analyse et la même méthode que les textes de littérature française. Les commentaires des textes d'Apulée, par exemple, ont souvent souffert d'une méconnaissance des différentes formes de

comique et il est regrettable qu'une seule prestation ait convoqué la notion de « burlesque » pour analyser l'humour propre aux *Métamorphoses*. De même, aucun candidat ou aucune candidate n'a convoqué spontanément le terme d'*ekphrasis*, même dans le cas de la description de la couverture nuptiale de Thétis et de Pélée. Parallèlement, le jury a constaté que certains concepts particulièrement pertinents pour étudier la littérature latine sont utilisés de façon très approximative par une bonne partie des candidats et des candidates. C'est notamment le cas du concept d'*enargeia* (ou *evidentia*), trop souvent confondu avec le procédé de l'hypotypose (lui-même utilisé de façon souvent très libre). Rappelons que l'*enargeia* désigne la capacité d'un texte à susciter des images mentales et à donner à voir l'action au lecteur. Pour ce qui est des textes poétiques, les remarques sur la scansion, les coupes ou les rapports entre syntaxe et versification (enjambement, rejet, contre-rejet) restent trop rares (plusieurs prestations sur Catulle n'ont évoqué à aucun moment la question de la métrique).

Le jury a entendu dans l'ensemble de solides latinistes, qui ont manifesté un intérêt visible pour la langue et les textes abordés. Il a également eu plaisir à faire, cette année encore, ce constat encourageant : les candidats et les candidates maîtrisant, au prix d'un travail régulier, les œuvres au programme ont toutes les chances de réussir brillamment l'épreuve de spécialité.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin

- **SÉRIES : Lettres et Arts**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 21

Membres du jury : Mathilde CAZEAUX, Jean-Baptiste GUILLAUMIN

Cette année le jury a entendu 21 candidates et candidats non-spécialistes dans la série Lettres et arts. Leurs notes sont comprises entre 5 et 19, pour une moyenne de 12,33. Deux tiers ont obtenu une note supérieure à la moyenne. Le jury n'hésite pas à valoriser les bonnes prestations : ainsi, 7 candidates et candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16.

Les textes proposés comportent environ 110 mots pour la prose et 16 vers pour la poésie (des adaptations étant possibles en fonction de la difficulté du texte ou du type de vers). Relevant de genres littéraires variés, ces textes, en lien avec la thématique, sont fournis avec la référence exacte de l'extrait, un titre qui peut être accompagné d'un chapeau introductif ainsi que des notes qui apportent des précisions contextuelles, lexicales ou grammaticales permettant de lever les difficultés dont la résolution n'est pas attendue de la part de non-spécialistes. Liés à la thématique « amour et amitié », ils étaient tirés cette année des œuvres suivantes :

Catulle, *Poésies*

Ovide, *Héroïdes*

Ovide, *Art d'aimer*

Ovide, *Métamorphoses*

Sénèque, *Phèdre*

Sénèque, *Lettres à Lucilius*

Virgile, *Énéide*

Pline le Jeune, *Lettres*

Le jury n'a pas hésité à donner des textes très attendus (extraits du chant IV de l'*Énéide*, *incipit* de l'*Art d'aimer*, etc.) permettant de valoriser les connaissances de celles et ceux qui ont fourni un travail méthodique et assidu durant leur préparation, conformément aux indications figurant dans la lettre de cadrage. Ce travail de préparation sur les textes de référence fournit du reste des matériaux susceptibles de nourrir le commentaire de textes moins connus, également susceptibles d'être donnés. *A contrario*, la méconnaissance des grandes lignes de certains épisodes au centre de la thématique (les amours de Didon et Énée

par exemple), a parfois conduit à des difficultés de traduction et à des contresens d'interprétation dont le jury a pu s'étonner.

Déroulement de l'épreuve et remarques générales

Si la plupart des candidates et candidats ont suivi dans leur présentation la structure attendue (que le jury prend soin de rappeler brièvement en début d'épreuve), le jury a été surpris qu'on puisse lui demander parfois, en cours de prestation, l'étape suivante. Dans la précipitation et l'anxiété que peut susciter la situation, il convient tout d'abord de ne pas oublier de **présenter** brièvement le texte avant de le lire (cette entrée en matière ne visant qu'à situer l'extrait et à le rendre intelligible). La **lecture** ne doit pas être négligée : elle permet d'une part de vérifier la maîtrise d'une prononciation cohérente du latin, d'autre part d'apprécier immédiatement la compréhension du texte voire de ses enjeux littéraires. La **traduction**, faite par groupes de mots, doit être fluide et ne proposer qu'une seule option : les formulations faisant apparaître plusieurs possibilités distinctes sont à proscrire ; il est en revanche possible (et opportun) de revenir pendant le commentaire sur des choix de traduction et de possibles doubles sens. La traduction n'est pas non plus le lieu de faire un commentaire grammatical, qui peut être lui aussi bienvenu dans l'explication s'il apporte un élément d'interprétation. Le **commentaire**, quant à lui, peut être linéaire ou composé, à condition que ce choix soit clair. Toutefois, un commentaire linéaire ne dispense pas de proposer une problématique et ne doit pas se résumer à une paraphrase du texte ; un commentaire composé gagne également à prendre en compte le mouvement du passage. Le jury rappelle que l'**entretien** n'a lieu qu'à la fin du temps de parole du candidat (20 minutes) et non entre la traduction et le commentaire. Il s'agit d'une discussion sans piège qui vise avant tout à permettre aux candidats et candidates d'améliorer leur prestation : ainsi, le jury s'est réjoui que la reprise d'éléments de traduction ait pu conduire à rectifier ou approfondir spontanément un aspect du commentaire.

Pour l'ensemble de l'épreuve, l'*actio* n'est pas à négliger : si chacun et chacune se voit accueillir avec bienveillance dans sa manière d'être propre, il convient néanmoins d'adopter un débit « moyen », qui permette de suivre la traduction et le propos, sans hésiter outre mesure, ainsi qu'un volume sonore adapté. De manière générale, le jury a apprécié l'attitude des candidates et candidats qui ont fait preuve de réactivité et d'honnêteté intellectuelle dans les échanges. Il rappelle toutefois qu'il est déplacé de lui poser des questions pour savoir si une traduction ou une interprétation est valide ou pour satisfaire sa curiosité, même louable, sur un détail du texte.

Remarques de détail et conseils de préparation

Parmi ces différentes étapes, il est évident que la traduction joue un rôle déterminant ; il faut donc lui consacrer une part importante du temps de préparation et s'efforcer de proposer une traduction complète, y compris pour les passages dont on n'est pas sûr (dans ce cas, on visera en priorité à montrer la compréhension de la structure syntaxique). Tous les éléments du texte doivent être rendus : ainsi, dans le cas des textes épistolaires, on n'oubliera pas de traduire la formule introductive, présentée parfois sous une forme abrégée qu'il convient de développer lors de la lecture.

Si l'utilisation du dictionnaire est autorisée pendant la préparation, le jury invite les candidates et candidats à se familiariser en amont avec le vocabulaire le plus usuel, notamment par un apprentissage systématique à partir de vocabulaires fréquentiels et par la pratique régulière du « petit latin » : les connaissances et les réflexes acquis par ces exercices permettent d'une part de gagner du temps pendant l'épreuve, d'autre part d'avoir une approche plus intuitive du sens général du passage (connaître l'emploi du substantif *dextra* et ses implications liées à la thématique pouvait faciliter l'accès à la construction et au sens), sans risquer de grosses erreurs d'interprétation morphologique issues trop souvent d'une consultation approximative du dictionnaire. Les erreurs de ce type (*nouit* rattaché à *nouare*, *uerbera* rattaché à *uerbum*, *amens* rattaché à *amare*, *opes* confondu avec *opus*, le génitif *patris* confondu avec *patria*, etc.) dérivent en effet souvent vers des contresens généralisés. Le jury a pu constater avec satisfaction que les termes les plus couramment associés à la thématique étaient pour la plupart bien maîtrisés, et bien mis en valeur dans le commentaire (interprétation de *fides* par exemple), malgré quelques flottements inattendus (par exemple sur la traduction de *puella* en contexte élégiaque).

La morphologie et la syntaxe doivent être maîtrisées dans tous leurs aspects : aucune grammaire n'est disponible lors de la préparation, et seuls les phénomènes les plus complexes (divergences par rapport aux normes classiques, formes rares, constructions elliptiques, etc.) font l'objet d'une note – dont il est alors indispensable de tenir compte, ce qui n'a pas toujours été le cas. Là encore, il s'agit de connaissances qui s'acquièrent par un travail assidu durant l'année et par des révisions régulières à partir des grammaires usuelles : il convient en particulier de revoir périodiquement les tableaux de déclinaisons et de conjugaisons afin de n'avoir aucune hésitation dans l'analyse d'un temps ou d'un cas (de telles hésitations ont été constatées à plusieurs reprises par le jury désireux de revenir lors de l'entretien sur des passages de traduction imprécis ou approximatifs). Quant à la maîtrise de la syntaxe, elle constitue une condition fondamentale pour le découpage de la phrase en groupes de mots lors de la traduction : le jury rappelle que ces groupes doivent être clairement énoncés, au prix si nécessaire (en particulier en poésie) d'une modification de l'ordre des mots. Dans ce domaine aussi, la pratique régulière du latin permet d'acquérir les réflexes nécessaires par exemple pour reconnaître, sans risquer de se perdre dans le dictionnaire, un *quamvis* concessif ou la valeur de *ut* adéquate.

Si l'étape de la traduction a été diversement réussie (en raison avant tout des différences de familiarité avec la pratique de la langue latine), celle du commentaire n'a jamais été négligée, même dans les cas où une mauvaise compréhension du texte la mettait nécessairement en péril : le jury salue ainsi la persévérance de candidats et de candidates qui ont su exploiter à bon escient quelques segments correctement traduits ou quelques éléments de lexique. Dans les meilleures prestations, le jury s'est réjoui de constater une capacité à étayer un projet de lecture à partir d'analyses de détail (lexique, prosodie, métrique, figures de style...) et à repérer des phénomènes d'échos internes au texte en les mettant au service de l'étude de sa progression. La description des procédés littéraires gagne à s'appuyer sur un bagage de notions précises telles que la caractérisation des éléments grammaticaux (distinguer une conjonction de subordination d'un adverbe, identifier un superlatif, un diminutif, un système hypothétique ou la valeur aspectuelle d'un verbe), stylistiques (antithèse, métaphore, paronomase, etc.), ainsi que l'étude appropriée des genres et des registres (on parlera ainsi de *genre* épistolaire, et non de registre). On se gardera également d'employer

des mots frisant la pédanterie si l'on n'est pas parfaitement sûr de le faire à bon escient. De manière générale, les bons commentaires reposaient sur une connaissance précise des cadres culturels et des systèmes de valeurs et sur la capacité à mettre le texte en relation avec ceux-ci : certains aspects étaient attendus du fait de la thématique, par exemple les conceptions philosophiques de l'amitié et des passions ou encore le statut de l'*amicitia* dans la société romaine, mais d'autres relevaient avant tout de la culture générale, comme la partition sociale entre citoyens libres et esclaves. Certains ont établi des liens entre l'extrait commenté et d'autres textes latins ou grecs, ce qui est toujours bienvenu lorsque le parallèle s'impose ou enrichit l'interprétation ; le jury rappelle toutefois qu'il n'attend pas impérativement ce type de rapprochement, qui peut parfois trahir une volonté de plaquer des connaissances. La priorité reste l'étude du texte proposé dans sa spécificité.

D'un point de vue pratique, le commentaire nécessite concentration et agilité pour mener le propos à partir de notes souvent succinctes, sans perdre de vue la problématique retenue et en marquant clairement une progression (thématique pour un commentaire composé, fondée sur la structure du texte pour un commentaire linéaire). Pour utiliser le temps de préparation de manière optimale, il est conseillé de ne rédiger que les phrases introductives et conclusives, et d'élaborer un canevas clairement structuré qui puisse servir de guide, dans un constant va-et-vient avec le texte, qu'il n'est pas interdit d'annoter ou de colorier. L'aisance s'acquiert par une pratique régulière de ce type d'exercice au cours de l'année.

De manière générale, en considérant toutes les dimensions de l'épreuve, le jury relève avec satisfaction la bonne préparation des candidates et des candidats, qu'il engage, pour les prochaines années, à persévérer dans le travail de fond parfois aride mais toujours payant qu'implique l'épreuve de traduction et commentaire d'un texte latin.

INTITULÉ DE L'ÉPREUVE :

Analyse en langue étrangère d'un texte étranger hors programme - Latin

- **SÉRIES : Langues Vivantes et Sciences Humaines**
- **Épreuve orale**

Nombre de candidats interrogés (ép. orale) : 20

Membres du jury : Claire PEREZ, Déborah ROUSSEL

L'épreuve de traduction-commentaire d'un texte latin en séries SH et LV s'adresse à des candidates et candidats non-spécialistes. La candidate ou le candidat dispose de 20 minutes pour introduire, lire, traduire et commenter le texte qui lui a été soumis. Ensuite, un entretien de 10 minutes permet de reprendre la traduction et d'approfondir le commentaire. L'épreuve évalue les connaissances en langue et culture latines des candidates et candidats ainsi que leur capacité à les mobiliser au service de l'analyse littéraire.

Depuis la session 2024, le jury, conscient de l'évolution de l'enseignement des langues anciennes dans l'enseignement secondaire et en classe préparatoire, a réduit la longueur des sujets : 110 mots environ pour les textes en prose et 16 vers pour la poésie.

Les sujets sont fournis avec un paratexte : un titre, et si c'est nécessaire, une courte introduction pour contextualiser l'extrait. Des notes communiquent des informations complémentaires : formes difficiles, explication de références ou de personnages dont la connaissance n'est pas attendue, aide syntaxique lorsque le texte est particulièrement difficile ou elliptique.

Le jury a choisi des extraits de prose et de poésie en rapport avec la thématique « Amour et amitié » tirés des œuvres suivantes :

Apulée, *Métamorphoses*
 Catulle, *Poésies*
 Justin, *Abrégé des Histoires Philippiques de Trogue Pompée*
 Ovide, *Art d'aimer*
 Ovide, *Héroïdes*
 Ovide, *Pontiques*
 Ovide, *Tristes*
 Pline le Jeune, *Correspondance*
 Properce, *Élégies*
 Quinte-Curce, *Histoires d'Alexandre le Grand*
 Salluste, *La Conjuration de Catilina*
 Sénèque, *Lettres à Lucilius*
 Tibulle, *Élégies*
 Valère Maxime, *Faits et dits mémorables*.

Écart de notes

Le jury a entendu 20 prestations et leur a attribué des notes comprises entre 3 et 19/20. 13 candidates ou candidats sur 20 ont obtenu la moyenne. Des notes inférieures ou égales à 6 ont été attribuées à des prestations qui montraient des lacunes très importantes en langue latine (tout à la fois en morphologie, en syntaxe et en méthodologie de la traduction), de sorte que le texte n'était pas compris ou traduit très partiellement. Les notes entre 7 et 9 ont été attribuées à des candidates ou candidats qui, malgré des difficultés de traduction, avaient bien compris certaines phrases, donné des points intéressants de commentaire ou qui se sont repris efficacement durant l'entretien. Les notes entre 10 et 13 ont été attribuées à des prestations qui démontraient des connaissances en morphologie et en syntaxe ainsi qu'une compréhension globale de la méthodologie de la traduction, mais butaient lorsque les propositions présentaient des difficultés de sens ou des points de grammaire plus complexes. Le jury a donné 14 ou 15/20 aux prestations satisfaisantes, qui donnaient à entendre soit une bonne traduction mais un commentaire à améliorer, soit une traduction correcte avec un bon commentaire. 5 candidates et candidats dont la prestation était très bonne (bonne maîtrise de la langue, commentaire pertinent) ont obtenu plus de 16/20.

Le jury remarque toutefois cette année un écart important entre les séries LV et SH. En LV, 9 des 11 notes attribuées étaient supérieures à la moyenne. En SH, 4 notes sur 9 étaient à plus de 10/20.

Remarques diverses sur l'épreuve orale

Le candidat ou la candidate doit exposer son commentaire immédiatement après la traduction : il n'y a pas de reprise de la traduction avant l'énoncé du commentaire.

Bien que l'on comprenne qu'il puisse être difficile d'entamer un oral que l'on sait lacunaire, les candidates et candidats doivent éviter de prévenir le jury que leur oral ne sera pas réussi et de s'en excuser avant de commencer leur exposé.

Déroulé attendu de l'épreuve

L'**introduction générale** est un moment important de l'exposé : elle doit permettre à la candidate ou au candidat d'installer sa parole et de contextualiser de façon pertinente l'extrait. Elle ne doit donc pas se limiter à lire le titre du sujet et le nom de l'auteur. Il convient d'évoquer l'auteur, l'œuvre, le genre littéraire auquel appartient le texte, des éléments de contexte qui seront utiles à sa compréhension. On peut aussi replacer l'extrait dans l'économie de l'œuvre lorsque c'est possible, puisque les références précises sont données, en particulier lorsqu'il s'agit d'un passage liminaire.

La **lecture** permet de vérifier que le candidat ou la candidate sait prononcer correctement le latin (en suivant les conventions françaises). Les lectures animées sont particulièrement appréciées : elles peuvent dès cette étape montrer une bonne compréhension du texte ou l'enthousiasme de la candidate ou du candidat.

La **traduction** est l'étape la plus importante de l'exercice. En effet, il est très difficile de produire un commentaire pertinent si le sens du texte n'a pas été compris.

Lors de cette phase, les candidates et les candidats doivent restituer le sens par groupes de mots (non par mots, ni par phrases), de manière à rendre compte de leur analyse grammaticale. Il faut d'abord donner les groupes de mots en latin avant de donner leur traduction française, et non l'inverse.

Le jury est conscient d'interroger des candidates et candidats non-spécialistes, qui ont souvent commencé à apprendre le latin en première année de classe préparatoire. Il cherche surtout à vérifier qu'ils ou elles ont acquis les bases de la grammaire latine et la méthode de la traduction. Il est enclin à attribuer de bonnes notes, même lorsque la traduction initiale comprend quelques erreurs, ou n'est pas entièrement terminée, si l'oral dans sa globalité démontre une connaissance des grands points morphologiques et syntaxiques.

Vu le temps court de préparation, on déconseille généralement d'utiliser à l'excès le dictionnaire. Toutefois, il faut faire attention aux sens supposément transparents qui peuvent conduire à de grosses incompréhensions. Cela évitera, par exemple, de confondre *odor* et *olor* ou de traduire *Latino bello*, par « en beau latin ». On recommande d'apprendre du vocabulaire en usant d'un lexique fréquentiel. Certaines erreurs lexicales découlent d'une analyse morphologique incorrecte : à titre d'exemple, *uires* a été confondu avec *uiri*. Il convient de bien connaître les principes fondamentaux de la flexion et de produire une analyse rigoureuse des formes pour minimiser les erreurs lexicales.

La connaissance de la morphologie élémentaire est un point essentiel auquel le jury est particulièrement attentif durant l'exposé et durant l'entretien : reconnaissance des désinences nominales, pronominales et adjectivales, des modes et temps verbaux. Plusieurs candidates ou candidats ont été notamment gênés par l'analyse et la traduction des pronoms personnels, des pronoms-adjectifs démonstratifs et indéfinis, des pronoms relatifs, des participes, en particulier lorsqu'ils proviennent de verbes déponents. Il convient en outre de bien garder à l'esprit le fonctionnement syntaxique d'une phrase simple : il faut éviter, dans le feu de l'action, de ne se fier qu'au lexique, pour reconstituer le sens de la proposition, mais porter une attention rigoureuse aux constructions, déterminer les cas, bien relier entre eux les noms, adjectifs ou participes faisant partie d'un groupe nominal. Dans le cas de phrases complexes, les candidates et candidats doivent bien distinguer les propositions et identifier les mots subordonnants (comme les différents emplois de *ut*, de *cum*, de *ne* ...). Si les gérondifs et les adjectifs verbaux ont souvent été bien traduits lors de cette session, le jury a toutefois constaté que la proposition infinitive et l'ablatif absolu continuaient à poser parfois des difficultés.

Le **commentaire** propose une interprétation du texte qui doit être en lien avec la thématique au programme, autour d'une problématique de lecture. Lorsque la traduction est très fautive, le jury invite la candidate ou le candidat à revenir sur ses erreurs d'interprétation lors de l'entretien : un certain nombre de prestations montraient une bonne réactivité en la matière.

Le commentaire commence par la présentation du texte et de ses articulations. La présentation de la structure de l'extrait est importante : même si la candidate ou le candidat a choisi un commentaire composé, le plan du texte est souvent d'une grande aide pour former une problématique, qui est énoncée ensuite. Celle-ci ne doit pas être une question vague ni présenter dans une articulation trop complexe de multiples idées, mais énoncer un projet d'interprétation du texte dans sa singularité.

Le commentaire peut être soit composé, soit linéaire : on recommande de choisir la forme qui rendra mieux compte des enjeux du texte et de sa progression.

La candidate ou le candidat doit mobiliser ses connaissances sur la thématique au programme, cette année « Amour et amitié » (par exemple les devoirs de l'amitié, la notion de *pietas*, les motifs de l'élégie comme le *paraklausithuron* ou l'*exclusus amator*, les couples d'amis ou d'amants célèbres ...). Le jury se sert de la lettre de cadrage de la BEL pour délimiter ses attentes quant à ce socle. La connaissance de l'auteur ou du contexte est appréciée lorsqu'elle est bien maîtrisée, ainsi que les parallèles avec des œuvres, des auteurs, des passages qui mobilisent des motifs semblables et permettent des comparaisons ou des ouvertures pertinentes.

Le jury préfère un commentaire solide et qui rend compte d'une analyse pertinente et contextualisée à la démultiplication de termes complexes d'analyse littéraire, surtout s'ils sont mal maîtrisés. On encouragera les candidates et candidats à mobiliser les notions qu'ils ou elles ont la certitude de connaître : par exemple, il convient de distinguer le chiasme d'un simple parallélisme ; il n'est pas nécessaire d'employer le terme d'« archi-narrateur » lorsque l'on veut évoquer l'auteur. Le vocabulaire de l'analyse littéraire doit par ailleurs appuyer véritablement le commentaire - par exemple, mobiliser la notion d'« isotopie » n'est pas utile si cela aboutit uniquement à signaler qu'une thématique parcourt le texte (surtout s'il s'agit du thème au programme, à savoir l'amour). De même pour les registres littéraires (comme « lyrique », « tragique », « pathétique », « épideictique » ...) : il faut pouvoir les définir et justifier le recours au terme. On rappellera aussi que les termes latins en *-or* sont généralement masculins et que, si on choisit de les utiliser dans le commentaire, il convient de les faire précéder du bon déterminant : on parlera donc du *furor*, du *dolor* etc. En somme, l'utilisation d'un vocabulaire technique avancé n'est pas un attendu de l'épreuve : le jury évalue une démarche d'explication du texte, que l'emploi de notions spécialisées peut contribuer à affiner uniquement s'il est maîtrisé et pertinent. Il faut faire attention également à ne pas « plaquer » artificiellement des commentaires qui ont pu être faits sur d'autres textes au cours de l'année de préparation : il faut toujours pouvoir justifier précisément, avec le texte à l'appui, les propositions d'interprétation que l'on formule.

La conclusion doit répondre à la problématique en reliant les fils qui ont été tissés au cours du commentaire. Elle peut ouvrir des perspectives ou amener à une comparaison avec un texte similaire.

Durant l'**entretien**, le jury s'emploie à donner à la candidate ou au candidat des opportunités de corriger sa traduction et de montrer ses connaissances en langue latine même si l'exposé initial contenait des erreurs. Pour le commentaire, il offre l'occasion de rectifier des interprétations erronées ou d'approfondir. Nous rappelons que la candidate ou le candidat ne doit pas interroger le jury, mais répondre aux interrogations de celui-ci, excepté bien sûr s'il s'agit de demander une précision sur la question qui a été posée.

Le jury invite les candidates et candidats à persévérer durant cette partie de l'épreuve, sans perdre confiance, même si l'entretien révèle les erreurs de l'exposé : les attitudes volontaires et positives donnent souvent lieu à des échanges satisfaisants, qui permettent d'augmenter la note.

Globalement, le jury se réjouit d'avoir entendu cette année des prestations d'un niveau très honorable, qui montrent que la plupart des candidates et candidats admissibles se sont préparés avec sérieux. Il tient à rappeler que l'épreuve de traduction et de commentaire d'un

texte latin peut donner lieu à de très bons résultats, lorsque les notions fondamentales de la langue latine sont maîtrisées et que le commentaire proposé révèle à la fois honnêteté intellectuelle, culture et sensibilité littéraires.